

# Le bois des jonquilles

→ SITUATION : Alvignac à 7,2 km de Gramat par la D 840 et la D 20

→ DÉPART : Mairie d'Alvignac

DURÉE : 2 h45

LONGUEUR : 9,5 km

BALISAGE : jaune excepté  
de ① à ② et de ③ à ④ : orange



Partir en direction de la Mairie et prendre la première route à gauche. En bas de la descente, tourner à gauche et rejoindre la D 673. L'emprunter sur 300 m jusqu'à une intersection.

① Tourner à droite et remonter l'allée de platanes qui mène au croisement avant le Château de Salgues. Obliquer à gauche en direction de Mazeyrac et tourner à droite au deuxième croisement. Traverser le hameau et continuer sur le chemin qui monte à une crête (limite entre le Causse aride et le Limargue verdoyant). Après une bergerie, aboutir dans un pâturage (sur la droite accès possible à la cazelle du Fort de Cantal en aller et retour). Tourner à gauche sur le chemin qui descend puis tourner sur la droite pour arriver à un croisement.

② Plus loin, tourner à gauche (sentier botanique - Maison du Tourisme Rocamadour-Padirac-Gramat) puis prendre le chemin de droite pour rejoindre une petite route.

③ La traverser et descendre dans le vallon pour arriver au Bois des Jonquilles puis à une bifurcation.

④ Tourner à droite et suivre le chemin qui longe la vallée jusqu'au prochain carrefour, puis prendre tout droit le chemin bordé de murets. Poursuivre sur ce sentier durant 400 m (ruines de Fontrèje - privées). Continuer sur 300 m pour arriver sur une petite route goudronnée. Laisser une première puis une deuxième route sur la droite et au prochain carrefour tourner à gauche vers la colonie de vacances.

⑤ Traverser la D 20 et se diriger vers le bâtiment puis emprunter la voie qui descend dans une combe. Arriver à un carrefour, rejoindre la source Salmière (thermale) en aller et retour. Revenir au carrefour et prendre le chemin qui part sur la gauche, longer le sentier qui passe en sous-bois (lavoir des Fontanelles) et rejoindre une route. La prendre par la droite. Traverser la D 20. Prendre tout droit. Au petit square, tourner à droite, puis tourner au deuxième croisement à gauche pour aboutir à une fontaine (1881) et un lavoir. Prendre le sentier qui part à gauche et remonte dans le bourg. À la route, obliquer à droite et prendre la deuxième route à gauche pour gagner le point de départ.

## Une eau très particulière...

Ici la roche calcaire compacte du Causse de Gramat s'arrête brutalement sur de petites falaises qui contournent la Commune d'Alvignac. Perché sur une butte aux terrains imperméables plus anciens (le Limargue), le village est entouré de ruisseaux qui disparaissent rapidement sous le causse par de nombreuses "pertes", dont l'une des plus impressionnantes est le gouffre de Réveillon.

Le long d'une faille, une source permet la remontée d'une eau profonde, après un long séjour sous terre. Très riche en magnésium, cette eau est également très riche en sodium, ce qui lui assure ses vertus fortement laxatives et diurétiques. Plus qu'une simple eau minérale, l'eau de Miers-Alvignac est un véritable médicament.



Le bâtiment de la source Salmière

“ Ce circuit permet d'aller à la découverte des anciens thermes de la source Salmière et le détour au site de Fort de Cantal s'impose pour apprécier une cazelle "fortifiée" qui n'a rien d'ordinaire. ”

### À VOIR DANS LA RÉGION...

- Rocamadour : village classé.
- Vallées de l'Alzou et de l'Ouysse.
- Padirac : gouffre

Ravitaillement  
et restauration  
Alvignac

Renseignements :  
Maison du Tourisme  
Rocamadour-Padirac-  
Gramat  
Tél. 05 65 33 22 00

